

Aluflex

Description :

Bande d'étanchéité autocollante d'un côté en aluminium profilé ou en cuivre avec un revêtement en butyle sur toute la surface. colle à base de caoutchouc. Aluflex possède deux points de pliage : Au milieu, ce qui divise le matériau en deux, l'une des deux moitiés étant ensuite recouverte par l'autre.

la moitié obtenue est à son tour « coupée en deux ». Cette préparation asymétrique du matériau permet, après l'ajustement précis, d'obtenir une surface lisse.

Découpe du matériel nécessaire pour une application optimale.

Pour une application optimale, le revêtement adhésif est recouvert d'un film plastique résistant à la déchirure, divisé et se chevauchant.

Les couleurs sont adaptées aux couleurs généralement utilisées dans le domaine de la toiture. La surface est pratiquement indestructible. Aluflex résiste aux UV grâce à son revêtement métallique.

Données techniques :

Épaisseur du produit ondulé env. 4 mm

Elasticité d'Alu flex env. 25 %

Épaisseur de l'aluminium env. 0,16 mm

Épaisseur du cuivre env. 0,1 mm

Résistance des température de - 30 °C à + 85 °C

Température d'application + 5 °C à + 35 °C

Comportement au feu inflammable, classe E selon DIN EN 13501-1

Couleurs rouge tuiles, rouge oxyde, brun foncé, anthracite, bleu et vert ou cuivre

largeurs 210 et 280 mm

Longueur des rouleaux : 5 m

Unité d'emballage 2 rouleaux par carton

Préparation la surface doit être sèche, exempte de poussière et de saleté et de graisse

Fabriqué en Allemagne

Mise en œuvre :

Aluflex peut généralement être travaillé avec des outils dont on dispose. En plus du mètre, du crayon et des ciseaux, il faut également un rouleau de marouflage caoutchouté (disponible dans le commerce spécialisé). Utilisez les ciseaux pour couper l'Aluflex à la longueur souhaitée. Découper. Former grossièrement le tracé du toit. Ensuite, retirez partiellement le film de protection de la couche adhésive au verso. Aluflex Appuie sur la surface. Après la fixation, continuez à retirer le film de protection et appuyer continuellement sur le produit, si nécessaire. Étirez le produit. Appuyez ensuite fermement sur les raccords latéraux à l'aide du rouleau de marouflage. Le film Aluflex peut également être superposé. Il peut être collé. Veillez simplement à ce que l'aluminium soit bien lisse au niveau de la zone de collage qui se chevauche à l'aide du rouleau de marouflage, afin qu'elle se lie de manière étanche au support. Il faut notamment veiller à ce que la zone d'angle soit bien scellée, afin d'éviter tout risque d'infiltration d'eau. Il est important qu'après le collage de l'Aluflex, les bords supérieurs soient fixés à l'aide d'un rail en aluminium. Cela peut se faire avec des rails de finition en aluminium disponibles dans le commerce, qui doivent être chevillés au support et fixés à l'aide de vis. Ensuite, on doit appliquer du mastick d'étanchéité permanente (type ZAUERFIX). En règle générale, il n'est pas recommandé d'utiliser l'Aluflex à des températures inférieures à +5°C sur des supports humides.

Aluflex

Stockage :

12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine fermé, à une température maximale de 30 °C.

Application :

Aluflex est la solution et esthétique pour les travaux de raccordement à la cheminée, au mur et à tous les autres éléments de construction montants. En général, Aluflex convient surtout à tous les matériaux de couverture ondulés de petit format et aux supports fortement structurés en raison de sa bonne adaptabilité au support. Grâce à l'ondulation de l'aluminium, il est possible de suivre de manière étanche le tracé des ondulations de la toiture au niveau des raccords inférieurs et supérieurs des éléments de construction montants dans la zone du toit.

Attention ! Remarque particulière :

Les informations ci-dessus sont fournies en l'état actuel de nos connaissances techniques, mais ne garantissent pas un traitement sans défaut de nos produits.

Les indications sont basées sur les résultats de la pratique et des essais effectués chez nous, mais ne sont pas contractuelles. Ils sont sans engagement et ne constituent pas des garanties de propriétés au sens de la jurisprudence de la Cour fédérale de justice. Une garantie juridiquement contraignante

De certaines propriétés ou de l'aptitude à une utilisation concrète ne peut pas être déduite de nos indications.

Les informations complémentaires fournies par nos spécialistes ne constituent que des recommandations pour lesquelles nous déclinons également toute responsabilité.

En raison des nombreuses possibilités d'application de nos produits, nous recommandons de procéder à un test d'aptitude approfondi avant chaque utilisation et de compatibilité avec les matériaux déjà en place

Nos informations sont données à titre indicatif et nous ne pouvons donc pas garantir leur exactitude. Nous déclinons toute responsabilité pour une éventuelle mal façon ou mauvaise mise en œuvre.

Nous excluons donc toute responsabilité pour un traitement inapproprié sur la base des informations fournies par nos collaborateurs.